Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

* **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)
· UFI: AGM0-G045-R00Q-UH3Y
· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
· Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
· Catégorie de processus
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
· Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
· Catégorie de l'article
AC13 Articles en plastique
AC7 Articles métalliques
AC11 Articles en bois
· Emploi de la substance / de la préparation
Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
Durcisseur de peinture bi-composants

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
· Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon bv.
Oosteinderweg 32
1432 AL Aalsmeer
Netherlands
tel.+31 297-360366
email: info@epifanes.nl
· Service chargé des renseignements: Research & Development.
· 1.4 Numéro d'appel d'urgence
W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: rend@epifanes.nl
Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!
France Centres Antipoison et de Toxicovigilance 24 heures sur 24-7 jours sur 7;
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
Belgium Centres Antipoison et de Toxicovigilance 070 245 245.
Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 1)

* **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange
· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
· Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6
xylène
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Diisocyanate d'hexaméthylène
· Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Conseils de prudence
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 2)

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:
Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.

* **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges
· Description: Polyuréthane Composant B

· Composants dangereux:

CAS: 28182-81-2 NLP: 500-060-2 Reg.nr.: 01-2119485796-17	Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32	xylène Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	≥2,5-<10%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8 Numéro index: 615-011-00-1 Reg.nr.: 01-2119457571-37	Diisocyanate d'hexaméthylène Acute Tox. 3, H331 Resp. Sens. 1, H334 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 EUH204 Limites de concentration spécifiques: Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,5 % Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,5 %	<0,1%

· Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 3)

* **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des mesures de premiers secours
· Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
· Après inhalation:
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
· Après contact avec la peau:
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Laver immédiatement à l'eau.
· Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

* **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· 5.1 Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction:
CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 5.3 Conseils aux pompiers
· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

* **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 4)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

* **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
VLEP	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée	
1330-20-7 xylène		
VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée	
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène		
VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m³, 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m³, 0,01 ppm AR,, concs. mesurées sur une durée de 5 min	

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 5)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VLEP	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée
1330-20-7 xylène	
VLEP	Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène	
VLEP	Valeur momentanée: 0,15 mg/m³, 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,075 mg/m³, 0,01 ppm AR,, concs. mesurées sur une durée de 5 min

· Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021

· DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels		
28182-81-2 Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6		
Inhalatoire	Aiguë / court terme - défauts locaux	1 mg/m³ (Salariés)
	Effets locaux à long terme.	0,5 mg/m³ (Salariés)
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Dermique	Effets systémiques à long terme.	796 mg//kg/day (Salariés)
Inhalatoire	Effets locaux à long terme.	550 mg/m³ (Salariés)
	Court terme - effets locaux.	550 mg/m³ (Salariés)
	À long terme - effets systémiques.	275 mg/m³ (Salariés)
1330-20-7 xylène		
Dermique	Effets systémiques à long terme.	212 mg//kg/day (Salariés)
Inhalatoire	Aiguë / court terme - défauts locaux	442 mg/m³ (Salariés)
	Effets locaux à long terme.	221 mg/m³ (Salariés)
	À long terme - effets systémiques.	221 mg/m³ (Salariés)
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène		
Inhalatoire	Aiguë / court terme - défauts locaux	0,07 mg/m³ (Salariés)
	Effets locaux à long terme.	0,035 mg/m³ (Salariés)

· DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	Effets systémiques à long terme.	36 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	À long terme - effets systémiques.	320 mg/kg bw/day (Population générale)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 6)

Inhalatoire	Pitkäaikainen - systeemiset vaikutukset.	33 mg/m³ (Population générale)
1330-20-7 xylène		
Oral	Effets systémiques à long terme.	12,5 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	À long terme - effets systémiques.	125 mg/kg bw/day (Population générale)
Inhalatoire	Pitkäaikainen - systeemiset vaikutukset.	65,3 mg/m³ (Population générale)
	Effets locaux à long terme.	65,3 mg/m³ (Population générale)
	Effets aigus / à court terme - systémiques.	260 mg/m³ (Population générale)
	Effets aigus / à court terme - locaux.	260 mg/m³ (Population générale)

· PNEC

28182-81-2 Homopolymère de diisocyanate d'hexaméthylène-1,6	
Eau douce	0,127 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,013 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	266.701 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	26.670 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	88 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	53.183 mg/kg (sol)
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
Eau douce	0,635 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,064 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	3,29 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	0,329 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	100 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	0,29 mg/kg (sol)
1330-20-7 xylène	
Eau douce	0,327 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,327 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	12,46 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	12,46 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	6,58 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	2,31 mg/kg (sol)
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène	
Eau douce	0,049 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,005 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	0,674 mg/kg sed dw (Eau de mer)
Sédiments (eau de mer)	0,067 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	8,42 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	0,523 mg/kg (sol)

(suite page 8)

(suite de la page 7)

· Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition
· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
· Mesures générales de protection et d'hygiène:
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
· Protection respiratoire:
En cas de charge courte ou faible, dispositif de filtration respiratoire; en cas d'exposition intensive ou prolongée, utilisez un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant. Un demi-masque pour les vapeurs organiques et les solvants selon le type EN140 A1 ou A2 est recommandé.
· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
· Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Le caoutchouc butyle, gants épaisseur de 0,7 mm,> 480 min Temps de percée / perméation selon la norme EN374.
· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Butylcaoutchouc

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 8)

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales.

· État physique	Liquide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	146,4 °C (108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
· Inflammabilité	Inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	1,5 Vol % (108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
· Supérieure:	10,8 Vol % (108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
· Point d'éclair	>23 °C
· Température d'inflammation:	315 °C (108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Le mélange réagit violemment au contact de l'eau.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20 °C	43 s (DIN 53211/4)
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	3,4 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,075 g/cm³ (ISO 2811)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 9)

· 9.2 Autres informations
· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	38,9 %
· VOC:	38,94 % VOC 418,6 g/l / 3,49 lb/gal
· Teneur en substances solides:	61,0 % (VB% 1h 150C)
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique
· Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 10)

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
· Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	LD50	8.532 mg/kg bw (rat)
Dermique	Exposition à long terme (8 heures TWA): 50 ppm	550 mg/m³ (Limites d'exposition professionnelle)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)
1330-20-7 xylène		
Dermique	Exposition à court terme (15 minutes) : 100 ppm	442 mg/m³ (Limites d'exposition professionnelle)
	Exposition à long terme (8 heures TWA): 50 ppm	221 mg/m³ (Limites d'exposition professionnelle)
822-06-0 Diisocyanate d'hexaméthylène		
Oral	LD50	738 mg/kg bw (rat)
Dermique	LD50	593 mg/kg bw (rat)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
· Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 11)

· Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:	
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EC50	408-500 mg/l (daphnia magna) (48 uur/hour)
IC 50	>1.000 mg/l (Algae, Growth inhibition test) (72 uur/hour)
LC50	100-180 mg/l (Fish Acute Toxicity Study) (96 uur/hour)

· 12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.
· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
· 12.7 Autres effets néfastes
· Autres indications écologiques:
· Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets	
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis

(suite page 13)

(suite de la page 12)

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP13	Sensibilisant

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
· Produit de nettoyage recommandé:
Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

* **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, IMDG, IATA UN1263

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR 1263 PEINTURES
· IMDG, IATA PAINT

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR

· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· IMDG, IATA

· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement
· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30
· No EMS: F-E,S-E

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 13)

· Stowage Category	A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités exceptées (EQ):	E1
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PEINTURES, 3, III

* **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas
5.000 t
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut
50.000 t
· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 74

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 14)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	25-50

· Classe de pollution des eaux:
Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· Service établissant la fiche technique: Research & Development.
· Contact: J.J. van Dijk, tel: +31 297 360678, email: rend@epifanes.nl
· Date de la version précédente: 25.10.2021
· Numéro de la version précédente: 6
· Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.12.2022 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 02.12.2022

Nom du produit: Epifanes Poly-uréthane Comp. B (durcisseur)

(suite de la page 15)

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente